

Règlement (UE) 2016/425 du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle

DoC-HVFUSO-FR · rév. 2026-09-25

01
PRODUIT

ACTIVE GEAR® – model: Fusion HV Orange
HV Vest – CLASS 2

RÉFÉRENCES (SKU) COUVERTES PAR LA PRÉSENTE DÉCLARATION

HVFUSOL L HVFUSOM M HVFUSOXL XL HVFUSOXXL XXL
HVFUSOXXXL XXXL



02
FABRICANT

ACTIVE GEAR SA
Route de Chantemerle 58d, 1763 Granges-Paccot, Switzerland · sales@activegear.eu

03
RESPONSABILITÉ

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

04
OBJET DE LA DÉCLARATION

L'équipement de protection individuelle décrit ci-dessus, portant la marque ACTIVE GEAR® et les références énumérées à la section 01. Numéro de lot indiqué sur l'emballage du produit.

05
CONFORMITÉ

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : **règlement (UE) 2016/425**.

ORGANISME NOTIFIÉ	EXAMEN UE DE TYPE	PROCÉDURE	CATÉGORIE
SGS Fimko Ltd · 0598	0598/PPE/24/3298	Module B	II

06
NORMES HARMONISÉES



EN ISO 20471:2013
Vêtement de haute visibilité
Class 2



EN ISO 13688:2013
Exigences générales

07
ORGANISME NOTIFIÉ

SGS Fimko Ltd, organisme notifié n° 0598, Takomotie 8, 00380, Helsinki, Finland, a effectué l'examen UE de type (module B) et a délivré l'attestation d'examen UE de type 0598/PPE/24/3298.

Signé par et au nom du fabricant

Pierre-Alain Clément
Administrateur, Active Gear SA



GRANGES-PACCOT, 2026-09-25



ISO 9001:2015
ISO 14001:2015
ISO 45001:2018